

Comment le ministère compte accélérer la mise en œuvre de la stratégie nationale 2021

Après la signature du contrat programme en mars dernier, le département de la Formation professionnelle compte engager en septembre prochain une expertise externe pour se faire assister dans la mise en place d'un Project management office et d'un dispositif pour le suivi du portefeuille des projets de la stratégie nationale de la formation professionnelle à l'horizon 2021.

Le département de la Formation professionnelle veut passer à la vitesse supérieure dans la mise en œuvre de la stratégie nationale à l'horizon 2021. Le ministère compte faire appel le 20 septembre prochain à une expertise externe pour se faire assister dans la mise en place d'un Project management office (PMO) et d'un dispositif pour le management et le suivi du portefeuille des projets et programmes de cette feuille de route. Une enveloppe de 1,53 million de dirhams est consacrée à cette assistance technique. «Toute stratégie n'apporte une réelle valeur ajoutée que lorsque les objectifs sont transformés en résultats et c'est ainsi que l'intégralité de la stratégie de la formation professionnelle devra être mise en œuvre à travers une approche-projet soutenant la production des résultats», explique le ministre dans le cahier des prescriptions spéciales accompagnant l'appel d'offres. Selon lui, le management de portefeuille de programmes et projets est le meilleur vecteur pour transformer la stratégie en résultats concrets et en tirer les bénéfices associés. «Ils permettent de normaliser et de mettre en application les meilleures pratiques, tout en améliorant de façon continue les processus», précise la Formation professionnelle.

D'où la nécessité de mettre en place un Project management office et un dispositif permettant de gérer le portefeuille et de s'assurer que leurs résultats sont en phase avec la stratégie. Concrètement, le Project management office sera une unité organisationnelle chargée de diverses responsabilités liées au management centralisé et coordonné des programmes et projets. Il aura pour

rôle de mettre en place les processus, les méthodes et les outils qui permettront de mesurer l'évolution de l'ensemble des programmes et des projets pour pouvoir ainsi soutenir de manière jugée cohérente et prévisible la stratégie pour qu'elle produise les meilleures performances et d'atteindre les résultats attendus. «Afin de procéder à la mise en œuvre de la feuille de route de la formation professionnelle et la mobilisation des ressources nécessaires dans ce sens, le département de la Formation professionnelle compte mettre en place ces deux dispositifs. Ce qui permettra de mener le processus d'élaboration du plan de mise en œuvre de cette stratégie et sa budgétisation», soutient le ministre.

Décliner la stratégie en plan d'action

Ce dernier s'attend à ce que le système de management de portefeuille projet permette de veiller à l'alignement stratégique des programmes et projets et la priorisation des opérations à mettre en œuvre. À cela s'ajoute la mise à disposition des ressources nécessaires. «Le management de programmes harmonise les projets qui le composent en maîtrisant les interdépendances pour produire des avantages spécifiques. Tandis que le management de projets permet de réaliser un contenu spécifique, guidé par les objectifs du programme auquel il est assujéti et en dernier lieu aux objectifs stratégiques», soutient la Formation professionnelle. Pour le ministre, la mise en place d'un PMO et un dispositif de management constitue une étape cruciale dans la concrétisation de la stratégie de la formation professionnelle. «Ainsi, le pres-



La feuille de route de la formation professionnelle comprend plusieurs axes dont une offre de formation étendue et inclusive et un dispositif de formation axé sur l'amélioration continue de la qualité et mettant l'entreprise au cœur du dispositif de la formation.

Le PMO sera la liaison naturelle entre les programmes, les projets du département et les systèmes d'évaluation de l'organisation.

tataire retenu est appelé à accompagner ce processus pour décliner la feuille de route en plan d'action opérationnel organisé en programmes et projets y compris leur budgétisation, mettre en place les modalités d'organisation, de formation et de gestion, au niveau national et régional, pour suivre et évaluer la réalisation des programmes de cette stratégie», indique le département de la Formation professionnelle. Le PMO intégrera les données et les informations des projets du département en évaluant au plus haut niveau que les objectifs stratégiques sont atteints. «Le PMO sera la liaison naturelle entre les programmes, les projets du département et les systèmes d'évaluation de l'organisation», précise le CPS (cahier des prescriptions spéciales). Il pourrait avoir l'autorité d'agir en tant que partie prenante à part entière et sera un décideur clé tout au long de la vie de chaque

programme et chaque projet en formulant des recommandations ou en leur mettant fin ou encore en entreprenant d'autres actions selon les besoins de façon à rester aligné sur les objectifs de la stratégie. Pour rappel, la stratégie nationale de la formation professionnelle a été validée par le conseil du gouvernement en juillet 2015. En mars 2016, un contrat programme pour son application a été signé par les départements de la Formation professionnelle et des Finances, la Confédération générale des entreprises du Maroc et les autres départements concernés par la formation professionnelle. La feuille de route comprend plusieurs axes dont une offre de formation étendue et inclusive et un dispositif de formation axé sur l'amélioration continue de la qualité et mettant l'entreprise au cœur du dispositif de la formation. ■